

Les facteurs de performance des Zones d'accélération industrielles au Maroc : Cas de la Tanger Automotive City

Performance factors of Industrial Acceleration Zones in Morocco: Case of the Tanger Automotive City

Lahsen ZERRAF, (Doctorant)

*Laboratoire de Recherche des Sciences de Gestion des Organisations
ENCG Kenitra,
Université Ibn Tofail de Kénitra, Maroc*

Khalid RGUIBI, (Enseignant-Chercheur)

*Laboratoire de Recherche des Sciences de Gestion des Organisations
ENCG Kenitra,
Université Ibn Tofail de Kénitra, Maroc*

Adresse de correspondance :	Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, B.P.1420 Kénitra Maroc http://encg.uit.ac.ma encg@uit.ac.ma +212 5 37 32 94 21/22
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	ZERRAF, L., & RGUIBI, K. (2022). Les facteurs de performance des Zones d'accélération industrielles au Maroc : Cas de la Tanger Automotive City. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 3(2-2), 552-575. https://doi.org/10.5281/zenodo.6392182
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: March 06, 2022

Published online: March 31, 2022

Les facteurs de performance des Zones d'accélération industrielles au Maroc : Cas de la Tanger Automotive City

Résumé

Les zones franches d'exportation (ZFE) sont définies comme : « des zones industrielles offrant des avantages spéciaux, ayant pour vocation d'attirer des investisseurs étrangers et dans lesquelles des produits importés subissent une transformation avant d'être exportés ou réexportés » OIT, (2014).

Depuis plusieurs années, cette notion a soulevé plusieurs débats quant à son intérêt, son apport ainsi qu'à sa réglementation. Au niveau de l'OMC, le débat a eu lieu lorsque les pays en voie de développement ont exigé que les mesures de subventionnement liées à ces zones soient maintenues entant que prorogatives, et aussi, les avis été divergents quant à leur rôle dans la relance économique des pays à la recherche du développement.

Afin de drainer les IDE vers les zones franches créées, plusieurs pays ont mis en place des stratégies d'attractivité qui s'est appuyée sur des avantages et des mesures spécifiques. Cependant, bien que le pays d'accueil cherche à travers des facteurs de succès, à satisfaire les besoins des firmes multinationales, leur attractivité dépendra de la perception de ces dernières. En effet, les firmes installées en ZFE évaluent et portent un jugement sur les mesures incitatives, d'où l'intérêt de mettre en lumière cette attractivité des mesures incitatives dans les zones franches. Dans ce sens, l'objectif de cet article est de réaliser une étude opérationnelle sur le cadre incitatif commun aux zones d'accélération industrielle (ZAI) marocaines qui permettra de déceler les atouts qui attirent les investisseurs étrangers vers ces zones, et ce, en prenant un cas de zones d'accélération industrielle (ZAI).

Nous nous pencherons plus particulièrement, sur les principaux facteurs qui constituent l'offre attractive du Maroc dans la Zone d'accélération Industrielle **Tanger Automotive City (TAC)**. L'étude est de nature exploratoire, les résultats recueillis seront traités de manière à rassembler les avis des sociétés installées autour des principaux facteurs de satisfaction. Elle permettra de les identifier, les classer et par conséquent, nous tenterons de les expliquer.

L'originalité de ce travail provient du fait qu'elle peut servir de base à d'autres travaux exploratoires sur les attentes des investisseurs étrangers dans les ZAI marocaines.

Mots clés : Zone d'Accélération Industrielle (ZAI) ; Exportations, Importations ; IDE.

Classification JEL : R5

Type de l'article : Recherche appliquée

Abstract

Export processing zones (EPZs) are defined as: "industrial zones offering special advantages, designed to attract foreign investors and in which imported products undergo processing before being exported or re-exported" (ILO, 2014).

For several years, this concept has raised several debates about its interest, its contribution and its regulation. At the WTO level, the debate took place when developing countries demanded that the subsidy measures linked to these zones be maintained as extensions, and also, opinions were divergent as to their role in the economic recovery of countries seeking development.

In order to attract FDI to the established free zones, several countries have put in place attractiveness strategies that have relied on specific benefits and measures. However, although the host country seeks to satisfy the needs of multinational firms through success factors, their attractiveness will depend on the perception of the latter. Indeed, firms located in EPZs evaluate and judge the incentives, hence the interest in highlighting the attractiveness of incentives in EPZs. In this sense, the objective of this article is to carry out an operational study on the incentive framework common to Moroccan industrial acceleration zones (IAZs), which will make it possible to detect the assets that attract foreign investors to these zones, by taking a case of industrial acceleration zones (IAZs).

In particular, we will look at the main factors that make Morocco's Industrial Acceleration Zone Tanger Automotive City attractive (TAC). The study is exploratory in nature, and the results collected will be processed in such a way as to gather the opinions of the companies installed around the main factors of satisfaction. It will allow us to identify them, classify them and consequently, we will try to explain them.

The originality of this work comes from the fact that it can serve as a basis for other exploratory work on the expectations of foreign investors in Moroccan ZAI.

Keywords: Industrial Acceleration Zone (IAZ); Exports; Foreign Direct Investment (FDI); Imports.

JEL Classification: R5

Paper type: Empirical research

1. Introduction

A partir des années 1980, plusieurs pays en voie du développement (PVD) ont adopté des politiques d'ouverture à l'international, c'est-à-dire des politiques qui n'introduisent pas de biais contre les exportations (Blassa, 1985), ou encore ils ont adopté des politiques ayant un système d'incitation à l'égard des activités tournées vers le marché intérieur et le marché extérieur (Bhagwati, 1988). Les institutions financières internationales ont recommandé à ces pays d'adopter des mesures de libéralisation, de privatisation et de déréglementation dans le cadre du « consensus de Washington » (Williamson, J.1990)¹.

Dans le but de tirer profit des flux de capitaux sous forme d'investissements directs étrangers (IDE), ces pays se sont mobilisés à créer et à aménager des parties de leurs territoires sous forme de zones franches.

Historiquement, le concept de zones franches a été adopté « *dans les années 1960, par les nouveaux pays industrialisés d'Asie orientale comme Hong-kong, Singapour, Taïwan et la Corée du Sud* » Bost (2004), il se diffuse par la suite, dans les pays en voie de développement par le biais de l'Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) Lorot et Schwob (1987). Et, dans le but d'accéder au développement qu'il y a eu une multiplication de ces zones à travers le monde, dans le cadre des stratégies nationales des pays. En effet, au cours des dernières décennies, le choix de délocalisation des investissements directs étrangers (IDE) à travers le monde a été réalisé en faveur des territoires qui présentent les meilleurs avantages incitatifs à l'investissement. Dans ce sens, selon l'OUNDI, les projets d'IDE ont de plus en plus, choisi de se situer dans des zones économiques libres et spéciales OUNDI (2019).

Au niveau international, le modèle de zone franche chinoise est passé exemplaire, plusieurs pays en voie de développement souhaitent réussir à l'instar de l'expérience de la Chine.

En effet, cette dernière a profité de ses zones Economiques spéciales (ZES) pour opérer sa transformation économique. Les ZES lui ont permis BM (2015) :

- au départ d'expérimenter des réformes économiques de marché ;
- d'accumuler de l'expérience ; et
- ensuite, déployer le principe à plus grande échelle.

Le concept de zones franches peut indiquer plusieurs types d'espaces qui sont différents dans leurs vocation, fonctionnement et réglementation. En effet, il y a les zones de transit, les zones urbaines, les zones économiques spéciales chinoises...etc.

Notre travail de recherche, on se focalise sur les zones d'exportation industrielles, appelées au Maroc : les zones d'accélération industrielles (ZAI), c'est l'appellation qui a été adoptée par le législateur dans la loi des finances 2020.

Le Maroc, à l'instar de plusieurs pays en voie de développement, a choisi la voie de la libéralisation économique. Il a adopté, dans les années quatre-vingt, un programme d'ajustement structurel (PAS) et une politique d'ouverture à l'extérieur, et il a conclu plusieurs accords internationaux qui ont abouti à l'abandon progressif de la protection de ses industries par des barrières douanières élevées, et à l'encouragement de l'arrivée des investissements étrangers.

Le développement de l'industrie marocaine a été recherché à travers plusieurs plans d'industrialisation (plan d'émergence industrielle, Pacte National pour l'Emergence industrielle et le plan d'accélération industrielles). Actuellement, les zones franches sont parmi les

¹ Williamson définit « Washington » comme « *le Washington politique du Congrès, les hauts fonctionnaires de l'administration et le Washington technocratique des institutions financières internationales, des agences économiques du gouvernement, de la Fédéral Reserve Board, et les groupes de réflexion* ».

instruments de la politique industrielle marocaine qui vise l'attrait d'IDE et le développement de l'offre exportable du pays.

Notre travail de recherche a pour objectif d'étudier les facteurs de performance des Zones d'accélération industrielles (ZAI) au Maroc, en prenant comme cas de la Tanger Automotive City (TAC). Il s'appuie sur l'analyse des données quantitatives issues du recueil et le traitement des réponses des entreprises installées dans la ZAI, en utilisant l'Analyse en Composantes Principales (ACP) tant qu'outil statistique.

2. Revue de littérature et développement des hypothèses

2.1 Revue de littérature

Le concept de ZF a connu, durant les cinquante dernières années, un grand essor, ce qui le place parmi les sujets préoccupants de l'organisation mondiale des douanes OMD (2015). En effet, ces territoires ont connu une expansion allant de l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud à la région Asie-Pacifique en passant par l'Europe et l'Afrique. Cette évolution s'explique principalement, par l'existence d'une volonté politique des pays hôtes, en parallèle à des stratégies pour un développement économique.

D'après, le dernier rapport de la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), leur nombre qui ne dépassait pas 79 zones dans 29 pays en 1975, a atteint 5 400 en 2018 CNUCED (2019). Il s'agit d'un instrument important de développement et de croissance fondé sur l'exportation OCDE (2007).

La CNUCED définit les zones franches comme : *"des zones industrielles qui constituent des enclaves dans le territoire douanier national et qui sont généralement situées à proximité d'un port et/ou d'un aéroport international. La totalité de la production de ces zones est généralement exportée. Les importations de matières premières, de produits intermédiaires, d'équipements et de machines nécessaires à la production destinée à l'exportation ne sont pas soumises aux droits de douane"*.

Dans le pays d'accueil, les FMN peuvent se procurer plusieurs avantages, en s'installant dans les territoires d'investissement que l'on désigne de zones franches. Ces territoires demeurent des espaces propices à l'attraction des IDE, et le pays hôte sera favorable à un apport externe sous forme de capitaux, qui peuvent générer des retombées économiques positives.

Les investissements en zones franches répondent à une logique de délocalisation. Ce sont des IDE qui ont préféré pour de multiples raisons que nous allons voir ci-après, d'investir verticalement ou horizontalement dans un autre pays que celui d'origine. Dans ce qui suit, nous allons voir brièvement, les théories explicatives de l'existence de ces IDE dans un territoire étranger.

2.1.1 Quelques travaux empiriques sur les déterminants des IDE

La notion d'investissement direct étranger (IDE), appelée aussi, l'investissement directs internationaux (IDI) est défini par l'OCDE comme : *« un investissement effectué par le résident dans une économie (investisseur direct ou société mère) afin d'établir un intérêt durable dans une entreprise résidente dans une autre économie (entreprise d'investissement direct ou filiale étrangère). La notion d'intérêt durable implique l'existence d'une relation de long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise d'investissement direct ainsi que l'exercice d'une influence significative sur la gestion de l'entreprise. L'existence d'intérêt durable est établie dès lors que l'investisseur direct détient au moins 10 % des droits de vote de l'entreprise d'investissement direct OCDE (2008).*

Les zones franches en tant que territoire d'accueil des IDE, soulèvent la question de l'attractivité, dont l'étude peut être approchée de deux manières : du côté des investisseurs, et de celui du pays hôte. Plusieurs travaux théoriques se sont intéressés à cette question.

Dans le but de déterminer un modèle reflétant les variables à l'origine des IDE, les auteurs F. SCHNEIDER et B. S. FREY (1985), se sont appuyés sur l'étude de quatre-vingts pays les moins avancés. Leurs travaux ont permis d'identifier un modèle expliquant l'attractivité des IDE grâce à des déterminants économiques, et aussi politiques.

Les auteurs S. K. S. WILHELMS et S. M. D. WITTER (1998) ont adopté trois sortes de déterminants des IDE : ceux qui font référence à la décision de l'investisseur (microéconomique), ceux qui dépendent du pays d'accueil (macroéconomique) et enfin, les facteurs liés aux institutions publiques destinés à drainer les IDE (méso économiques). Ces derniers facteurs relatifs à l'intervention des institutions étatiques constituent des mesures adoptées dans le cadre de la stratégie d'incitation à l'investissement sur le territoire du pays accueillant. Le modèle qui a été mis en place a intégré quatre facteurs d'adaptation déterminants : l'adaptation du gouvernement, le marché, l'éducation et les conditions socioculturelles.

Dans leurs travaux sur les déterminants des IDE en Asie de l'est et l'Amérique latine, sous le thème "Determinants of Private Capital Flows in the 1970s and 1990s", les auteurs L. HERNANDEZ et al. (2001) ont apporté deux notions nouvelles pour distinguer les facteurs incitatifs des IDE :

- Les facteurs qui attirent les IDE appelés « *pull factors* », tel que : le coût de production, stabilité politique, sécurité civile, niveau d'éducation, PIB, taux de croissance, climat social, système financier...etc.
- Les facteurs dissuasifs aux IDE appelés « *push factors* » tels que : Service de la dette, variation du taux de change, PIB des pays industrialisés, taux d'intérêt sur les marchés mondiaux.

Dans son étude sur les IDE dans la Côte d'Ivoire, l'auteur Freedom House, ESSO LOESSE Jacques (2005) a constaté que les facteurs : PIB par habitant, mesures incitatives à l'investissement, niveau moyen de connaissances, degré d'ouverture, taux d'épargne, dévaluation et aussi, le degré des libertés civiles et des droits politiques, sont déterminants pour l'attrait des IDE.

2.1.2. Les déterminants de délocalisation

Du côté de la firme multinationale, le processus suivi pour s'internationaliser est crucial pour la détermination de sa continuité, les motifs à l'origine de la décision d'implantation dans un autre territoire a fait l'objet de plusieurs travaux académiques. En effet, la complexité de cette question a donné lieu au développement de plusieurs théories explicatives de ce choix.

Les investisseurs étrangers recherchent des avantages qui réduisent le risque et maximisent la rentabilité. Dans ce cadre, plusieurs mesures ont été adoptées par les pays dans le cadre de leurs politiques d'attractivité, visent à satisfaire les besoins des firmes multinationales y afférents. Selon l'auteur Charles-Albert Michalet (2007), il y a lieu de distinguer :

- les délocalisations keynésiennes (investissements dit « horizontal »), motivées par la recherche de débouchés, orientée généralement, vers d'autres pays développés ;
- des délocalisations néo-classiques (investissement dit « vertical ») qui visent à réduire les coûts unitaires de production.

Parmi les stratégies que peuvent adopter les firmes étrangères pour leur délocalisation :

- **Stratégie de pénétration** de marchés : elle tient compte de la taille du marché et ses perspectives de développement qui constituent des atouts indéniables pour attirer les IDE (VAN HUFFEL 2001). Ces perspectives sont déterminées traditionnellement, par le taux de croissance économique (J.P AGARWAL, 1980). En effet, la création d'une filiale au sein du territoire d'accueil permet d'éviter les droits de douane et taxes assimilés.
- **Stratégie de délocalisation** : plusieurs ressources sont attractifs pour la firme telle que :

les ressources naturelles, technologiques, humaines (coûts de la main d'œuvre, qualification, grèves), qualité des infrastructures, système financier et la position géographique du pays...etc., sont autant de facteurs déterminants pour la délocalisation des investissements vers un autre territoire.

Les investisseurs étrangers sont de plus en plus attirés par les territoires où, il y a une production de haute technologie, ces pays que l'auteur Michalet (2002) nome « core countries ». Dans ce cadre, l'importance de l'échange en tant qu'un facteur incitatif à l'investissement provient de l'importance de la relation qui peut naître entre le pays d'accueil et la zone franche, qui est matérialisée par la création de liens en amont qui semble largement conditionné par la base industrielle de la nation Madani (1999). Pour l'auteur, certains pays ont adopté les zones franches sans disposer d'une base industrielle nationale, ont vu ces liens s'établir de manière irrégulière et incohérente, et les zones franches se plaignant de la mauvaise qualité ou de l'incompatibilité des intrants locaux. D'où la nécessité de prendre en considération l'échange (importation et exportation entant qu'élément d'attrait des IDE vers les ZF.

2.1.3. Aperçu sur les déterminants d'attractivité du pays d'accueil

« Attirer sur son territoire des filiales des multinationales devient un mot d'ordre généralisé » C.-A. Michalet (2007), cet attrait est basé sur l'octroi par le pays d'accueil d'un certain nombre de privilèges qui profitent aux IDE installés par rapport aux capitaux étrangers au territoire.

Selon le même auteur : « les firmes, essentiellement, mais non pas exclusivement étrangères, qui investissent dans ces zones bénéficient d'un ensemble d'avantages en matière de fiscalité, de réglementation du travail, d'accès aux infrastructures publiques, de rapatriement des capitaux, de tarifs préférentiels à l'importation, avec comme seule obligation l'exportation de la quasi-totalité de leur production » Madani, (1999).

Plusieurs facteurs politiques et institutionnels sont déterminants pour créer un climat propice à l'arrivée de ces IDE, il s'agit de : la stabilité politique, économique et sociale, le rôle de l'administration de respect du droit et l'application de la réglementation. Ces éléments ont été décisifs pour drainer les IDE vers les pays en voie de développement, E.STEIN et C.DAUDE (2001).

Dans notre présente étude sur la ZAI, la question de l'intérêt exprimé par les investisseurs étrangers nous renvoie à la notion d'attractivité du territoire que nous pouvons approcher chez l'auteur Michalet (1999). Ce dernier définit les conditions préalables « préconditions » de l'attractivité d'un territoire et ses conditions nécessaires. En effet, selon l'auteur, pour que le territoire figure dans la « long list » des investisseurs, des « préconditions » doivent être satisfaites, ce qui permettra de passer ensuite à la « short liste » MICHALET, C.A (1999).

Ces préconditions de l'attractivité se présentent comme suit :

- Stabilité et la soutenabilité du cadre macro-politique et macroéconomique ;
- Le climat de l'investissement (fiscalité appliquée, régime des changes, procédures administratives, aides à l'investissement, législation sociale...) ;
- L'existence de l'État de droit (système légal et judiciaire).

Ceci étant, les zones franches promettent des retombées économiques et sociales bénéfiques pour le pays d'accueil, et en tant que destination des IDE leur réussite dépend des déterminants d'attractivité du pays hôte et leur perception par les investisseurs sur place, d'où l'importance de s'arrêter sur cette affirmation et étudier l'attractivité des mesures incitatives mises en place.

En effet, les recommandations de la CNUCED aux pays, issues de son expérience, accumulée depuis plusieurs décennies dans le suivi des expériences de ces zones sont que : lors de la mise en place de zones franches, seuls quelques pays évaluent régulièrement les résultats et les répercussions économiques de ces zones sur leurs territoires CNUCED (2019). Par ailleurs,

certaines des premières zones franches d'exportation ont rencontré un échec, comme dans le cas de l'Inde Aggarwal, (2012), et les causes de ces échecs sont diverses. D'où, l'importance de s'arrêter sur l'intérêt que formule les entreprises installées dans ces zones concernant les mesures incitatives mises en place par les pouvoirs publics du pays hôte. Dans notre étude de cas, nous nous focaliserons sur la ZAI marocaine dédiée à la filière automobile, TAC.

2.2 Développent des hypothèses

La revue des définitions que présente la littérature sur les zones franches, montre que ces définitions s'articulent, généralement, autour d'une définition commune, selon l'auteur Élise PANIER : « *Les définitions des zones franches s'accordent sur le caractère d'enclave de certains espaces de l'État soumis à un régime juridique et administratif particulier* ». Elise PANIER, (2013).

Dans son rapport, la banque mondiale BM (2017) précise que, par la création des zones franches, les États ont cherché à stimuler le développement à l'intérieur et à l'extérieur de ces zones, et elles visent, principalement :

- au sein d'une zone, à attirer des investissements qui généreront la création de nouvelles entreprises et emplois et, à faciliter les transferts de compétences et de technologies ;
- en dehors de la zone, à générer des synergies, des réseaux et des retombées de connaissances pour favoriser activité économique.

Cependant, à travers les expériences, il a été remarqué qu'après leur création et fonctionnement, il est difficile de savoir si les objectifs fixés au départ ont été atteint. Dans ce sens, la banque mondiale a constaté B.M (2017) que la plupart des études existantes sur les zones franches se sont concentrés sur une approche d'étude de cas de zones bien désignées ou bien, qu'elles se sont focalisées sur un groupe limité de zones dans un certain nombre de pays. C'est pourquoi ces expériences présentent un aperçu limité de ce qui rend une zone dynamique et réussie.

Cette tendance à se concentrer sur les analyses «réussies uniquement» B.M (2017) soulève des questions quant à la validité de la généralisation des facteurs qui sous-tendent le succès d'une zone franche et qui peuvent s'inscrire dans des contextes de politiques économiques nationales. L'octroi des avantages fiscaux et non fiscaux semble être différent selon les pays et les zones géographiques. Pour un État, le fait de reproduire les expériences de politique d'incitation à l'investissement en ces zones pourra comporter un risque d'adaptabilité à son propre contexte. La relation entre le pays d'accueil et les sociétés installées dans une zone franche sont supposées constituer un partenariat gagnant-gagnant.

Par conséquent, dans le cas marocain, la connaissance de la perception des firmes multinationales des mesures incitatives est capitale. En effet, cette connaissance permettra, en premier lieu, de bien ajuster sa politique d'attractivité.

Dans ce cadre, notre travail de recherche est basé sur une enquête de satisfaction auprès des sociétés installées dans la ZAI TAC, que nous présenterons, ci-après.

2.3 - Présentation et étude de la problématique

Notre enquête de satisfaction concerne les entreprises installées dans la ZAI de TAC, qui est dédiée à la filière automobile. Nous avons distribué à ces entreprises un questionnaire afin de recueillir leurs avis sur l'efficacité des mesures incitatives mises en place. Le détail des éléments de l'enquête se présente comme suit :

- Population concernée : 35 sociétés de la ZAI TAC
- Activité concernée : Automobile et activités annexes
- Démarche : Enquête de satisfaction relative aux facteurs favorables à l'investissement direct étranger, mis en place, auprès des entreprises installées dans la ZF TAC.

- Variables retenues :
 - o Climat politique et sécurité ;
 - o Administratif ;
 - o Personnel : coût, qualification intégration ;
 - o Réglementations, souplesse (Fiscale, change...Etc.) ;
 - o Exonérations, impôts et droit et taxes.
- Forme du sondage : Support numérique
- Types de questions : Claires sans orienter et laisser une rubrique pour répondre ouvertement et suggestions.
- Présentation du sondage : Formalisé
- Durée : Raisonnable

Notre enquête vise les objectifs suivants :

- connaître la perception des entreprises installées dans la ZAI étudiée des mesures incitatives à l'investissement que les pouvoirs publics ont mis en place.
- Étudier les atouts et les défis dans la relation des opérateurs avec la ZAI entant qu'offre global.
- Connaître les attentes des entreprises installées dans les zones ranches à travers leurs réponses aux questions en étudiant la convergence de leurs besoins.
- Déterminer les facteurs clés de succès de la zone à travers la satisfaction ou non des entreprises installées sur place.

3. Méthodologie de recherche

Dans cette étude, le questionnaire reprend l'offre marocaine pour les sociétés qui choisissent de s'installer dans les ZAI marocaines. Il comprend 18 items auxquels les 33 entreprises participantes ont répondu selon des valeurs des modalités variant de 1 à 5, compte tenu du degré de satisfaction. L'objectif est de dégager les variables les plus représentatives (mesures incitatives à l'investissement) du choix de l'installation en ZAI.

3.1 La démarche d'analyse des données et le modèle de recherche

3.1.1 Les étapes d'analyse des données

Notre démarche d'analyse des données suit les étapes mises en place par l'auteur Hair et al. (1998), qui sont :

- **1^{ère} étape** : consiste à choisir l'approche compte tenu du problème à traiter

Dans notre cas, il s'agit d'une approche exploratoire, puisque nous ne disposons pas d'idées sur la structure des données, et donc nous ne disposons pas de priori théoriques (approche confirmatoire) qui l'indique.

- **2^{ème} étape** : elle consiste en la préparation de l'analyse

Dans ce cadre, les variables sont de type qualitatif à modalités ordonné, réalisées à l'aide d'une échelle de type Likert et, la taille de l'échantillon est 33 sur la base d'une population totale de 35 entreprises, le nombre variable est de 18, il y a lieu d'extraire un nombre minimum.

- **3^{ème} étape** : relative à la sélection de la méthode d'extraction.

Les données recueillies à partir des réponses au questionnaire constituent, comme cité précédemment, la base de notre analyse. L'analyse en Composantes Principales (ACP) est utilisée entant qu'outil statistique. Les données résultantes de notre enquêtes sont qualitatives de type ordonné, elles sont réalisées à l'aide d'une échelle de type Likert (de 1 à 5), d'où, le choix de la méthode d'extraction est l'analyse en composantes principales (ACP). Cette méthode fut conçue par Karl Pearson en 1901.

3.1.2 La démarche basée sur le modèle de l'ACP

Dans notre démarche, nous nous appuyons sur la technique multivariée dite d'interdépendance qui permet d'expliquer une grande partie de la variance avec un minimum de facteurs. Dans notre cas d'étude, les deux éléments correspondent au :

- bilan des ressemblances entre individus : il s'agit des sociétés installées dans la ZAI TAC, nous nous concentrons sur la description de la variable Sociétés, c'est-à-dire la réponse aux questions : quelles sont celles qui se ressemblent ? Quelles sont celles qui diffèrent ? Donc, il y a lieu de relever des groupes homogènes de sociétés constituant les principales dimensions de variabilité des sociétés installées.
- Bilan des liaisons entre variables : c'est-à-dire nous cherchons à identifier les variables qui sont corrélées positivement et ceux qui s'opposent.

3.2 Echantillon et le contenu du questionnaire

L'échantillonnage a été conçu de façon à représenter de manière satisfaisante la population d'entreprises existantes dans la zone. Cette dernière s'élève au 31/12/2020, à 35 entreprises TEMSA (2019). Le nombre d'entreprises objet de l'échantillon de notre enquête s'élève à 33 entreprises.

Le questionnaire utilisé dans notre enquête s'appuie sur des questions qui constituent la base de l'offre marocaine à toute entreprise désirant s'installer dans une ZAI marocaine.

Les variables de notre modèle économétrique sont présentées dans le tableau 1 en annexe.

Les données recueillies via le questionnaire seront structurées sous forme de tableau. L'analyse des résultats est opérée par le logiciel statistique SPSS, (analyse en composante principale) que nous allons voir dans la deuxième section.

3.3 Analyse des données par le modèle de l'Analyse en Composantes Principales (ACP) sous SPSS

Dans notre étude de cas, nous nous sommes basés sur les données émanant du questionnaire qui évalue le degré de satisfaction des entreprises installées dans TAC des mesures incitatives à l'investissement.

L'ensemble des variables que nous traitons sont qualitatives. Leurs caractéristiques ont été décrites avec des variables ordinaux. Pour le traitement des données sous le logiciel SPSS, les variables sont saisies comme indiqué dans le tableau numéro 2 aux annexes.

Dans notre étude empirique, afin d'atteindre les objectifs de l'ACP, il y a lieu de d'évaluer :

- les ressemblances entre les entreprises installées dans la ZF. Par conséquent, deux entreprises se ressemblent, ou sont proches, s'elles possèdent des valeurs proches pour l'ensemble des variables (notion de proximité qui se traduit par une distance) ;
- les liaisons entre variables à travers les réponses (modalités) aux questions posées aux entreprises et donc, ressortir un bilan de ces liaisons existantes. De ce fait, deux variables sont liées si elles ont un fort coefficient de corrélation linéaire.

4. Résultats de l'enquête et discussions

Dans la section précédente, nous avons encadré l'enquête et présenté la méthode d'extraction des résultats, basée sur l'ACP. Dans cette section, nous allons tenter d'apporter des éléments de réponse aux questions posées dans notre enquête et qui constituent le fonds de la problématique.

Afin de comprendre les résultats obtenus suite à la réalisation du questionnaire auprès des sociétés installées dans la zone TAC, l'analyse des données passera par l'interprétation des

facteurs (composantes) c'est-à-dire qu'il y a lieu de déterminer la combinaison de variables la plus représentative de chaque facteur significatif.

Dans un premier temps, nous examinons le poids des variables sur chaque facteur à travers l'analyse de la matrice des corrélations facteur/variables (sans rotation), plus le poids est important et plus la variable représente le facteur en question.

Dans un deuxième temps, nous étudions la matrice des corrélations après rotation des facteurs, ce qui permettra de simplifier la lecture de la corrélation entre les variables et les facteurs et dégager les plus les combinaisons des variables les représentatifs des facteurs retenus.

4.1 Statistiques descriptives

Dans la présente étude, notre analyse porte sur un échantillon de 33 sociétés installées dans la ZAI. L'écart type qui correspond à la racine de la variance nous permet de déterminer la dispersion des données par rapport à la moyenne. En effet, une valeur d'écart type élevée indique que les données sont dispersées.

Le tableau ci-après, les moyennes des facteurs sont d'une valeur, pratiquement proche, et la dispersion de certaines valeurs est plus faible que d'autres, telle que : le climat social, la géographie, réglementation d'investissement, réglementation fiscale, importations marocaines et la langue.

Tableau 1. Statistiques descriptives

	Moyenne	Écart type^a	Analyse N^a	N manquant
Climat Social	4,48	,508	33	0
Langue	3,79	,696	33	0
Géographie	4,64	,549	33	0
Aid. Inv	3,42	,867	33	0
Infrastur,Logisq	4,18	,727	33	0
Gestion ZF	3,79	,781	33	0
Suivi encadr PP	3,39	1,059	33	0
Serv. Fin	2,91	1,011	33	0
Régl. Inv	3,97	,637	33	0
Régl. Juriq	3,39	,827	33	0
Régl. Fiscl	3,85	,619	33	0
Régl. Chang	3,85	,870	33	0
Dispo main oeuv	4,33	,854	33	0
Coût main oeuv	3,67	,924	33	0
Qualif main oeuv	3,42	,969	33	0
Parten Eses Mar	2,76	1,062	33	0
Export Mar	3,06	1,171	33	0
Import Mar	3,67	,692	33	0

a. Pour chaque variable, les valeurs manquantes sont remplacées par la moyenne de la variable.

Source : Auteurs

4.2 Présentation des résultats de l'enquête

L'analyse en composantes principales (ACP) nous permet d'expliquer la variance avec un nombre réduit de facteurs, il s'agit d'extraire le nombre de facteurs les plus explicatifs.

La matrice de corrélation nous permet de mesurer le degré de relation linéaire entre chaque paire de variables. La valeur de corrélation est positive dans le cas où, ces valeurs varient dans le même sens (tendance à augmenter ou à diminuer en même temps), et toutes les valeurs obtenues sont comprises entre -1 et 1.

En plus de la matrice de corrélation, les résultats obtenus sont représentés par l'explication de la variance totale, la rotation de la matrice des composantes et la matrice de transformation des composantes.

D'après une simple lecture du tableau de la matrice de corrélation (voir le tableau, ci-après), nous remarquons qu'il y a :

- certaines corrélations qui sont positives (ce qui signifie que les variables varient, en moyenne, dans le même sens) ;
- absence de corrélations fortes entre les variables (0.98 et 0.95) ;
- certaines corrélations sont moyennes (0.65 et 0.51) ; et
- des corrélations restantes que dans la majorité, sont plutôt faibles ou très faibles (0.40 et 0.23).

Dans notre analyse, nous avons relevé la combinaison de variables qui représente le plus chacun des variables significatives et nous avons constaté que :

- La variance totale est expliquée par huit variables qui ont le plus de poids et représentent, en majorité, la contribution de l'ensemble des variables. Elles ont une valeur supérieure à 1, et représentent une variance cumulée de 78,58 %.
- La variance totale de 18 variables est expliquée par le premier facteur, à hauteur de 20,78% ;
- nous ne retenons pas les facteurs 13 à 18, puisqu'ils n'expliquent pas de manière significative la variance ;
- sur le graphique, l'apparition de la rupture du coude de Cattell, nous renseignera sur le nombre de facteurs à retenir, en effet après le numéro de composant 8, nous remarquons un changement. Huit facteurs explicatifs de la variance sont à retenir.

Tableau 2. Matrice de corrélation

		Suivi												Dispo	Coût	Qualif	Parten		
		Climat			Aid.	Infrastur	Gestion	encadr	Serv.	Régl.	Régl.	Régl.	Régl.	main	main	main	Eses	Export	Import
		Social	langue	Géographie	Inv	Logisq	ZF	PP	Fin	Inv	Juriq	Fiscl	Chang	oeuv	oeuv	oeuv	Mar	Mar	Mar
Corrélati on	Climat Social	1,000	,123	,204	-,056	,262	,110	,041	-,277	-,050	-,023	-,057	-,182	,120	-,111	,141	,283	-,051	-,148
	langue	,123	1,000	,037	-,002	,264	,604	,286	,061	,267	,530	,213	,203	,228	-,065	,276	,097	,323	,432
	Géographie	,204	,037	1,000	,072	,171	,106	-,015	-,174	-,033	,188	,017	,208	,200	,062	,123	-,210	-,111	-,247
	Aid. Inv	-,056	-,002	,072	1,000	,270	,229	,187	-,026	,364	,283	,415	,295	,098	,143	-,035	,319	-,149	,347
	Infrastur,Logisq	,262	,264	,171	,270	1,000	,455	,269	-,147	,215	,449	,480	,094	,302	,000	-,246	-,022	,207	,062
	Gestion ZF	,110	,604	,106	,229	,455	1,000	,293	,054	,301	,279	,514	,273	,484	-,014	,123	-,139	,185	,212
	Suivi encadr PP	,041	,286	-,015	,187	,269	,293	1,000	,034	,204	,174	-,001	-,035	,265	,266	,015	,004	,031	,014
	Serv. Fin	-,277	,061	-,174	-,026	-,147	,054	,034	1,000	-,053	,044	,077	,268	-,036	-,301	,328	-,050	,084	,179
	Régl. Inv	-,050	,267	-,033	,364	,215	,301	,204	-,053	1,000	,261	,147	,104	,077	-,177	,021	,174	,003	,331
	Régl. Juriq	-,023	,530	,188	,283	,449	,279	,174	,044	,261	1,000	,181	,389	,118	-,191	,097	,041	,362	,182
	Régl. Fiscl	-,057	,213	,017	,415	,480	,514	-,001	,077	,147	,181	1,000	,420	,158	-,036	-,098	,085	,013	,170
	Régl. Chang	-,182	,203	,208	,295	,094	,273	-,035	,268	,104	,389	,420	1,000	,112	-,065	,301	,162	,132	,121
	Disp main oeuv	,120	,228	,200	,098	,302	,484	,265	-,036	,077	,118	,158	,112	1,000	,264	,315	-,322	,417	-,070
	Coût main oeuv	-,111	-,065	,062	,143	,000	-,014	,266	-,301	-,177	-,191	-,036	-,065	,264	1,000	-,116	-,085	,106	,114
	Qual main oeuv	,141	,276	,123	-,035	-,246	,123	,015	,328	,021	,097	-,098	,301	,315	-,116	1,000	,073	,142	-,202
	Part Eses Mar	,283	,097	-,210	,319	-,022	-,139	,004	-,050	,174	,041	,085	,162	-,322	-,085	,073	1,000	-,164	,269
	Export Mar	-,051	,323	-,111	-,149	,207	,185	,031	,084	,003	,362	,013	,132	,417	,106	,142	-,164	1,000	,180
	Import Mar	-,148	,432	-,247	,347	,062	,212	,014	,179	,331	,182	,170	,121	-,070	,114	-,202	,269	,180	1,000

Source : Auteurs

Dans la continuité de l'analyse des résultats, la matrice des composantes après rotation (Méthode de rotation VARIMAX), nous nous **renseigne que** :

- 1^{er} facteur est constitué de 3 variables ayant une plage de variance (0,634-0,901) ;
- 2^{ème} facteur est constitué de 3 variables ayant une plage de variance (0,686-0,811) ;
- 3^{ème} facteur est constitué de 3 variables ayant une plage de variance (0,512-0,836) ;
- 4^{ème} facteur est constitué de 3 variables ayant une plage de variance (0,430-0,898) ;
- 5^{ème} facteur est constitué de 2 variables ayant une plage de variance (0,659-0,775) ;
- 6^{ème} facteur est constitué de 1 variable ayant une variance (0,917) ;
- 7^{ème} facteur est constitué de 2 variables ayant une plage de variance (0,430-0,927) ;
- 8^{ème} facteur est constitué de 1 variable ayant une variance (0,840).

• **Explication du 1^{er} facteur**

Le premier facteur est constitué des entreprises installées dans la ZF TAC et qui s'alignent avec les trois premières variables, elles sont concernées par le même volet relatif à : la réglementation fiscale, la gestion de la ZAI et les infrastructures & logistique.

Nous revenons à la matrice des corrélations pour mieux interpréter les variables obtenues, il existe des corrélations qui sont relativement, faible qui lient les trois facteurs, cette corrélation est de 0,514 entre la gestion de la ZF et la réglementation fiscale, cela se traduit par l'absence de taxation des prélèvements fiscaux qui est à la base du fonctionnement de la ZAI, il s'agit d'une mesure réglementaire.

Une corrélation entre la gestion de la ZF et l'existence des infrastructures et de la logistique est de 0,455. Cette corrélation est acceptable du moment qu'une bonne gestion de la ZAI par la société gestionnaire suppose la mise en place préalable d'infrastructures permettant l'entrée et la sortie des marchandises, ainsi que, le dédouanement dans des conditions compétitives. Aussi, cela s'appuie sur une meilleure gestion du volet logistique assurant la liaison entre la zone et le territoire national et étranger. Tout retard, blocage ou encombrement qui peuvent résulter d'un problème de manque de structures se traduit par une mauvaise gestion de la ZAI.

• **Explication du 2^{ème} facteur**

Le deuxième facteur rassemble les entreprises qui sont favorables aux trois facteurs : les exportations marocaines, la réglementation juridique et la langue. D'après la matrice de la corrélation, il existe une corrélation moyennement faible (0,53) entre la langue et la réglementation des changes, elles varient dans le même sens. Les entreprises préfèrent des employés qui maîtrisent les langues étrangères aussi, elles préfèrent une réglementation de change souple.

• **Explication du 3^{ème} facteur**

Le troisième facteur rassemble les entreprises qui sont favorables aux trois facteurs : l'aide à l'investissement, le partenariat avec les entreprises marocaines et les importations vers le Maroc. Le rassemblement des trois variables s'explique par le fait que l'aide à l'investissement reçu des pouvoirs publics sont alloués afin d'encourager l'investissement, l'existence de sous-traitants qui opèrent sur le marché marocain ainsi que des constructeurs automobiles attirera les investisseurs dans le domaine. Dans ce sens l'arrivée de PSA a drainé d'autres investisseurs automobiles vers la ZAI, vu que leurs exportations sont vouées à l'étranger et aussi autres ZAI marocains. Aussi, les opérations d'importation des zones d'accélération industrielles vers la zone TAC, ou bien en provenance de l'étranger augmenteront au fur à mesure que le partenariat entre les entreprises installées au Maroc et celle des autres zones.

- **Explication du 4^{ème} facteur**

Le quatrième facteur concerne les entreprises qui sont favorables aux trois facteurs : la qualification de la main d'œuvre, les services financiers et la réglementation des changes.

Les possibilités qu'offre le système financier en termes d'opérations financières ainsi que la rapidité de traitement, sont en étroite relation avec la réglementation des changes du pays d'accueil. Par ailleurs, la qualification de la main d'œuvre conditionne le choix de recourir aux contrats de travail d'expatriation à partir du pays d'origine ou bien procéder au recrutement local. La réglementation des changes marocaine offre des facilités quant à la possibilité de transférer les fonds à l'étranger par la main d'œuvre étrangère qui travaille au sein de la ZAI.

- **Explication du 5^{ème} facteur**

Le cinquième facteur rassemble les entreprises qui sont favorables aux deux facteurs, c'est-à-dire : le suivi et l'encadrement par les pouvoirs publics lors et après l'installation et la réglementation relative à l'investissement dans la ZAI qui fait référence à la loi marocaine relative aux zones franches 19-94, loi n° 19-94 (1995). En effet, nous avons vu précédemment que la réglementation des ZAI marocaines se conforme au cadre général édicté par l'organisation mondiale des douanes (OMD) qui a mis en place des recommandations à suivre et constitue un le cadre législatif minimum à respecter.

- **Explication du 6^{ème} facteur**

Le sixième facteur se focalise sur les entreprises qui partagent le climat social comme élément privilégié pour expliquer les attentes des investisseurs dans la ZAI TAC. En effet, le climat social d'investissement est une principale condition pour attirer les capitaux étrangers.

- **Explication du 7^{ème} facteur**

Le septième facteur rassemble les entreprises qui s'intéressent dans leurs décisions d'emplacement à la main d'œuvre en termes de disponibilité et de coûts. En effet, les entreprises étrangères installées dans la zone d'accélération industrielle marocaine semblent privilégier une main-d'œuvre qualifiée à faible coût.

Par ailleurs, la question de la main d'œuvre est capitale parmi les autres critères d'attrait des ZAI. Le bureau international de travail précise que si les zones d'accélération industrielles sont d'immenses pourvoyeuses d'emplois, surtout pour les femmes, il s'intéresse à la médiocrité des salaires distribués, les conditions de travail ainsi que les systèmes de relations sociales, BIT (1998).

- **Explication du 8^{ème} facteur**

Le huitième facteur concerne les entreprises qui considèrent que la position géographique de la zone d'accélération industrielle est un déterminant important. En effet, cet élément est privilégié dans le choix de ces firmes de leurs d'implantation à la zone d'accélération industrielle TAC. La proximité géographique est déterminante quant à la réduction des frais logistiques. Le Maroc bénéficie d'une position géographique stratégique par sa proximité de l'Europe et du marché africain.

4.5 Discussion

Les groupes de facteurs obtenus, constituent les éléments les plus constitutifs de l'attractivité de la ZAI TAC, suivant la méthode d'ACP. Il s'agit des compositions suivantes :

- 1^{er} facteur est composé de : Réglementation fiscale, Gestion de la ZAI et Infrastructures & logistique.
- 2^{ème} facteur est composé de : Exportations marocaines, Réglementation juridique et Langue.

- 3^{ème} facteur est composé de : Aide à l'investissement, Partenariat avec les entreprises marocaines et Importations vers le Maroc.
- 4^{ème} facteur est composé de : Qualification de la main d'œuvre, Services financiers et Réglementation des changes.
- 5^{ème} facteur est composé de : Encadrement par les pouvoirs publics lors et après Installation et Réglementation relative à l'investissement en ZAI

A partir de l'analyse de ces ensembles de facteurs d'attractivité de la ZAI TAC et qui constituent le socle de notre questionnaire auprès de sociétés installées, nous pouvons constater qu'avec son statut de ZAI, la zone offre de nombreux avantages aux investisseurs étrangers qui souhaitent développer leurs activités à l'export. Ces avantages englobent ceux avancés par l'auteur Madani (1999), de nature fiscale, de réglementation du travail, d'accès aux infrastructures publiques, de rapatriement des capitaux (réglementation des changes) et de tarifs préférentiels à l'importation.

L'étude des cinq éléments cités ci-dessus nous renseigne que les pouvoirs publics marocains ont associé deux types de déterminants d'attractivité. Ce choix est conforme au modèle théorique développé par les auteurs L. HERNANDEZ et al. (2001) au niveau de la notion : les facteurs qui attirent les IDE appelés « *pull factors* », tels que : le coût de production, stabilité politique, sécurité civile, niveau d'éducation, taux de croissance, climat social, système financier ...etc.

Par ailleurs, la question de l'intérêt exprimé par les investisseurs étrangers pour la ZAI TAC, nous renvoie aussi, à la notion d'attractivité du territoire chez l'auteur Michalet qui définit les conditions préalables « préconditions » de l'attractivité d'un territoire et ses conditions nécessaires. En effet, selon l'auteur, pour que le territoire figure dans la « long list » des investisseurs, des « préconditions » doivent être satisfaites, ce qui permettra de passer ensuite au « short list » MICHALET C.A (1999).

Ces préconditions de l'attractivité se présentent comme suit :

- Stabilité et la soutenabilité du cadre macro-politique et macroéconomique ;
- Le climat de l'investissement (fiscalité appliquée, régime des changes, procédures administratives, aides à l'investissement, législation sociale...) ;
- L'existence de l'État de droit (système légal et judiciaire).

À travers les résultats obtenus, les investisseurs donnent de l'importance aux trois facteurs au Maroc et les considèrent parmi les conditions essentielles d'attrait vers la ZAI. D'où, nous constatons que la ZAI TAC, tant que leur territoire d'attractivité assure pleinement, ces conditions préalables à l'investissement.

Une fois les conditions susindiquées sont satisfaites, les investisseurs étrangers examinent dans le pays d'accueil, quatre groupes de critères qui constituent ce que l'auteur appelle le « short list », il s'agit de :

- la taille et le taux de croissance du marché ;
- le système de communications et des télécommunications ;
- la disponibilité en ressources humaines qualifiées ; et
- l'existence d'un tissu d'entreprises locales performantes.

Pour le cas de zone franche TAC étudiée, concernant le marché marocain, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB), hors agriculture, se situe traditionnellement, entre 3 % et 4%. En effet, il est passé de 3,1% en 2018 à 3,5% en 2019 et a baissé à un taux négatif (suite à la Pandémie de Covid19) (HCP, 2019). Généralement, sa croissance est tirée par la consommation intérieure et la demande extérieure et soutenue par les activités non agricoles, HCP (2019).

Le troisième critère concerne la disponibilité en ressources humaines qualifiées, cet élément a été confirmé par les résultats de notre questionnaire, adressés aux entreprises installées dans la zone d'accélération industrielle TAC, il constitue le septième facteur obtenu par l'analyse en

composante principale (ACP), les sociétés installées comparent l'offre marocain en termes de qualification et coût et la classe parmi les avantages présentés par la zone franche en question. Le quatrième critère, chez l'auteur, Michalet, concerne l'existence d'un tissu d'entreprises locales performantes. Pour la zone franche TAC, l'arrivée des grands constructeurs tels que : PSA, Renault, ainsi que le développement de la filière automobile localisée à TFZ, Atlantic free zone et à Casablanca, a été précédé par l'existence de l'industrie automobile à SOMACA, et l'existence de sociétés exerçant dans le câblage tel que les sociétés : Nexan, Labinal du Maroc... Etc. Dans notre étude de l'attractivité dans la zone TAC, l'activité des entreprises installées dans la zone permet de créer des échanges commerciaux de cette dernière avec le territoire marocain à travers les importations et les exportations. Cet échange prend généralement, la forme de sous-traitance afin de répondre à la demande des constructeurs (2^{ème} et 3^{ème} facteurs).

Par ailleurs, en revenant à la liste « short » de l'auteur Michalet, plusieurs définitions de la notion de climat favorable à l'investissement, font toutes, référence à des facteurs extérieurs auxquels est confronté le secteur privé pour investir. Les gouvernements, désireux d'instaurer un climat favorable à l'investissement, doivent être conscients des éléments clefs ci-après, CNUCED (2006) :

- l'état de droit ;
- l'égalité de traitement des investisseurs locaux et des investisseurs étrangers ;
- un faible niveau de corruption ;
- des procédures administratives simples et ;
- une réglementation flexible du marché du travail.

Par ailleurs, un indicateur révélateur du climat de l'investissement, c'est l'indicateur de la liberté économique, publié annuellement, par la Heritage Foundation, Heritage Foundation (2022). Selon cet indice, le Maroc dépasse des pays comme la Tunisie, le Nigeria, l'Égypte, l'Algérie et l'Arabie saoudite. Cependant, le pays est surclassé par à des pays africains comme : l'Ile Maurice, le Botswana, le Rwanda, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud et des pays du Moyen-Orient, tels le Qatar, le Bahreïn, la Jordanie et le Koweït.

D'après notre étude empirique, la satisfaction des attentes des investisseurs étrangers est liée aux différents facteurs présentés précédemment, ce constat est en cohérence avec les recommandations de la CNUCED. En effet, selon cette dernière, afin d'attirer les Investissement directs étrangers (IDE), d'autres facteurs sont aussi importants, voire plus importants, que le volet fiscal, il s'agit de la stabilité politique, la taille du marché, la croissance économique, la qualité des infrastructures, les capacités technologiques, le niveau général d'éducation et la qualité de l'environnement sont autant d'autres facteurs décisifs, CNUCED (2006).

5. Conclusion

Les ZAI sont parmi les instruments de la stratégie industrielle du Maroc, elles touchent à plusieurs questions telles que : leur rôle économique, l'enjeu fiscal et réglementaire, l'emploi... etc. dans cet article, nous avons tenté d'analyser l'importance des incitations mise en place et fréquemment proposées par les pouvoirs publics afin de drainer les IDE vers ces territoires, notre approche vise à apprécier ces mesures du point de vue des investisseurs en ZAI TAC.

La méthodologie adoptée est basée sur une démarche de nature exploratoire, après le recueil des questionnaires, les résultats obtenus sont traités de manière à rassembler les avis des sociétés installées autour des principaux facteurs de satisfaction. Il s'agit de les identifier, les classer et par la suite, nous avons tenté de les expliquer.

- D'après notre analyse, nous n'avons constaté l'importance pratiquement, de toutes les mesures incitatives mises en place au niveau de la ZAI par les pouvoirs publics pour drainer les IDE vers la zone TAC.
- Ces mesures incitatives s'inscrivent dans ce que nomment les auteurs L. HERNANDEZ et al. (2001)²: « *pull factors* », tel que : le coût de production, stabilité politique, sécurité civile, niveau d'éducation, taux de croissance, climat social, système financier ...etc. Cependant, dans le modèle proposé, il y a un autre type de facteurs appelés « *push factors* » et qui sont des facteurs dissuasifs aux IDE, tel que : *Service de la dette, variation, taux de change, PIB des pays industrialisés, taux d'intérêt sur les marchés mondiaux...etc.*, autant de facteurs qui sont importants et décisifs. Autrement dit, l'attrait des IDE vers la zone franche en question est tributaire aussi, de la situation économique et financière du pays d'accueil à titre d'exemple, les firmes installées, comparent les taux d'intérêt sur le marché national à ceux des marchés étrangers et décident de se financer au taux le plus bas. Aussi, elles peuvent comparer les avantages mis en place, avec ceux qu'offrent les accords bilatéraux et multilatéraux et par conséquent, élimine le poids de l'élément fiscal en tant que facteur d'attrait des IDE vers le pays.

L'apport de ce travail est qu'il constitue une réflexion sur la perception des facteurs d'attraits des IDE vers une ZAI, sous forme d'évaluation des mesures incitatives et leurs degrés de satisfaction des besoins des sociétés installées dans la ZAI étudiée. Aussi, il peut servir de base à d'autres travaux exploratoires sur les attentes des investisseurs étrangers dans les autres ZAI marocaines.

À l'issue de ce travail, nous avons constaté que le classement par importance des facteurs déterminants de l'IDE dépend de la perception de ces mesures. La satisfaction est liée à la politique interne de ces firmes. En effet, à titre d'exemple, certaines entreprises s'approvisionnent du territoire national et donc, elles sont intéressées plutôt par l'échange commercial avec le Maroc. D'autres, elles opèrent avec des donneurs d'ordre étrangers, et aussi, avec d'autres zones franches marocaines, elles s'intéressent plutôt, à la logistique et les infrastructures. Certains investisseurs considèrent que la réglementation mise en place s'inscrit dans le cadre des normes internationales instituées, ce qui constitue pour eux un minimum et non pas un réel privilège offert par le pays d'accueil.

Ce travail de recherche peut être complété par un autre sur la rentabilité de la zone franche en partant d'une comparaison coûts et avantages pour le territoire national, et en étudiant aussi, la synergie que crée la ZAI avec le territoire national.

Références

- (1) Aggarwal, A. (2012), *Social and Economic Impact of SEZs in India*, Oxford University Press.
- (2) Arnaud MARTIN, 2004, L'analyse de données Polycopié ENSIETA - Réf. : 1463 Septembre 2004, p 24.
- (3) BIT (1998), « Les zones franches d'exportation se développent et créent des emplois » Code du projet : BIT/98/34.
- (4) BIT, 1998, Les zones franches d'exportation se développent et créent des emplois/ Code du projet : BIT/98/34.
- (5) BM, (2015) Expériences mondiales avec les zones économiques spéciales avec un accent sur la Chine et l'Afrique, Douglas Zhihua Zeng, « Tirer les enseignements de l'expérience chinoise », Groupe de la Banque mondiale, 2015 p. 1.

² L. HERNANDEZ, P. MELLADO et R. VALDES, 2001 « *Determinants of Private Capital Flows in the 1970s and 1990s: Is There Evidence of Contagion?* » IMF Working Paper, IMF Institute, pp. 3-21.

- (6) Bost F., (2004), «Les ZAI, instruments d'insertion économique dans la mondialisation». L'intégration des pays en développement, Paris : SEDES, p. 69-77.
- (7) Brigitte ESCOFIER et Jérôme PAGES, 2016, Analyses factorielles simples et multiples, Cours et études de cas, Dunod, 5^{ème} édition, 2016, p. 7.
- (8) Brigitte ESCOFIER et Jérôme PAGES, 2016, Analyses factorielles simples et multiples, Cours et études de cas, Dunod, 5^{ème} édition, 2016, p. 8.
- (9) C.-A. Michalet (2007), « Mondialisation, la grande rupture », La Découverte, Paris p. 129.
- (10) CNUCED (2019) Rapport sur l'investissement dans le monde, 2019, p 3.
- (11) CNUCED (2019), Rapport sur l'investissement dans le monde 2019, « Les zones économiques spéciales », P. XVII.
- (12) ÉLISE PANIER (2013) "Les zones franches d'exportation dans les pays en développement, aspects locaux de la « déterritorialisation » d'un espace au profit de l'investisseur. L'exemple africain du Togo". Jurisdoctoria N° 10, 2013, p. 127.
- (13) Ernesto Stein; Christian Daude (2001). "Institutions, Integration, and the Location of Foreign Direct Investment." Washington, DC, United States: Inter-American Development Bank, Research Department. Mimeographed document p.7.
- (14) ESSO Loesse Jacques (2005) : investissements directs étrangers 'déterminants et influence sur la croissance économique, Politique économique et développement E.N°117, Cellule d'Analyse de Politiques Économiques du CIREs.
- (15) Hair, J.F. Jr. , Anderson, R.E., Tatham, R.L., & Black, W.C. (1998). Multivariate Data Analysis, (5th Edition). Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall.
- (16) Hair, J.F. Jr. , Anderson, R.E., Tatham, R.L., & Black, W.C. (1998). Multivariate Data Analysis, (5th Edition). Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall.
- (17) HCP (2019), « note de synthèse sur la situation économique nationale en 2019 », p 2-3.
- (18) Kenji Omi (2019) Document de recherche de l'OMD n° 47, « Extraterritorialité » des zones franches : de la nécessité d'un renforcement de l'intervention douanière, (Septembre 2019), p.2.
- (19) L. HERNANDEZ, P. MELLADO et R. VALDES (2001) «Determinants of Private Capital Flows in the 1970s and 1990s: Is There Evidence of Contagion? » IMF Working Paper, IMF Institute, pp. 3-21.
- (20) L. HERNANDEZ, P. MELLADO et R. VALDES (2001), «Determinants of Private Capital Flows in the 1970s and 1990s: Is There Evidence of Contagion? » IMF Working Paper, IMF Institute, pp. 3-21.
- (21) La loi n° 19-94 (1995), relative aux zones franches d'exportation. Dahir n° 1-95-1 (24 chaabane 1415) portant promulgation de la loi n° 19- 94 relative aux zones franches d'exportation (B.O. 15 février 1995).
- (22) Lebart, L., Morineau, A., & Piron, M. (1995). Statistique exploratoire multidimensionnelle. Paris : Dunod.
- (23) Lorot, P., Schwob T. (1987). "Les zones franches dans le monde". Paris : La Doc. Française, p.128.
- (24) MADANI D. (1999) A Review of the Role and Impact of Export Processing Zones, Policy Working Paper, n° 2238, World Bank, p.6.
- (25) MICHALET (C.A), « La séduction des nations ou comment attirer les investissements». Economica, Paris, 1999, pp. 72 à 83.
- (26) MICHALET C.A (1999), « La séduction des nations ou comment attirer les investissements». Economica, Paris, 1999, pp. 72 à 83.
- (27) Michalet Charles-Albert (2007), « Mondialisation, la grande rupture », La Découverte, Paris 2007.

- (28) MICHALET, C.A (1999), « La séduction des nations ou comment attirer les investissements». Economica, Paris, 1999, pp. 72 à 83.
- (29) OCDE (2007), Michael Engman, Osamu Onodera et Enrico Pinali, Export Processing Zones: Past and Future Role in Trade and Development.
- (30) OCDE (2018) Rapport : « Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux », 4^{ème} Éd. 2008, p.20.
- (31) OIT, (2014) Organisation Internationale du Travail, ACTRAV. Bureau des Activités pour les Travailleurs « Manuel syndical sur les zones franches d'exportation », p.1.
- (32) OMD (2015), rapport de Organisation mondiale des douanes, 2015 ; le nombre d'administrations douanières qui sont membres de l'OMD s'élèvent à 183 en août 2019.
- (33) OUNDI, (2019) Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, Sommet mondial des zones économiques libres et spéciales, « Combler le fossé : transformer les expériences réussies en outils de travail ».The Su-Meet 2019.
- (34) SCHNEIDER, FRIEDRICH et FREY, S. Bruno (1985) "Economic and Political Determinants of Foreign Direct Investment.
- (35) TEMSA (2019) Rapport d'activité TEMSA, la société gestionnaire de la ZAI.
- (36) Tenenhaus, M., & Young, F. W. (1985). An analysis and synthesis of multiple correspondence analysis, optimal scaling, dual scaling, homogeneity analysis and other methods for quantifying categorical multivariate data. Psychometrika, 50, 1, 91-119.
- (37) The World Bank Group (2017) "Special Economic Zones, An Operational Review of Their Impacts", p. 1-2
- (38) WILHELMS Saskia K. S. et WITTER Stanley M. D. (1998) «Foreign Direct Investment and its Determinants in Developing Countries» p 79.

ANNEXES

Tableau n° 1. Les variables constituant le modèle

Variables	Type	Modalités
Climat social et stabilité politique		
Langue : Arabe, français, Anglais, Espagnole ou autres		
Positionnement géographique		
Aide des pouvoirs publics lors de l'investissement		
Disponibilité des infrastructures et logistique		
Gestion de la ZAI (services offerts ...etc.)		
Suivi et encadrement des pouvoirs publics (réunions...)		1- médiocre
Les services financiers et bancaires		
Lois et règlement liées à l'investissement en ZF		2- Faible
Réglementation judiciaire (cas de contentieux)	Qualitative ordinaire	3- Moyen
Réglementation fiscale		
Réglementation des changes		4- Bien
Disponibilité de la main-d'œuvre		
Coût peu élevé de la main-d'œuvre		5- Excellent
Qualification de la main-d'œuvre		
Partenariat avec les entreprises marocaines		
Exportations vers le territoire marocain		
Importations à partir du territoire marocain		

Source : Auteurs

Tableau n° 2. Codification des variables

Variables	Codification
Climat social et stabilité politique	ClimSo
Langue : Arabe, français, Anglais, Espagnole ou autres	Langues
Positionnement géographique	P.Géograph
Aide des pouvoirs publics lors de l'investissement	Aid.P.P
Disponibilité des infrastructures et logistique	InfrasLog
Gestion de la ZAI (services offerts par la société gestionnaire...etc.)	GestZF
Suivi et Encadrement des pouvoirs publics (réunions...)	SuivENCPP
Services financiers et bancaires	Servfin
Lois et règlement liées à l'investissement en ZF	LoiRégInv
Réglementation judiciaire (cas de contentieux)	RégJq
Réglementation fiscale	RégIFisc
Réglementation des changes	RégChg
Disponibilité de la main-d'œuvre	DispMOuv
Coût peu élevé de la main-d'œuvre	CouMOuv
Qualification de la main-d'œuvre	QualMOuv
Partenariat avec les entreprises marocaines	PartEsesMar
Exportations à partir du territoire marocain	ExpMar
Importations vers le territoire marocain	ImpMar

Source : Auteurs

Tableau n° 3. Qualité de représentations

Critère	Initiales
Climat Social	1,000
langue	1,000
Géographie	1,000
Aid. Inv	1,000
Infrastruc, Logisq	1,000
Gestion ZF	1,000
Suivi encadr PP	1,000
Serv. Fin	1,000
Régl. Inv	1,000
Régl. Juriq	1,000
Régl. Fiscl	1,000
Régl. Chang	1,000
Dispo main oeuv	1,000
Coût main oeuv	1,000
Qualif main oeuv	1,000
Parten Eses Mar	1,000
Export Mar	1,000
Import Mar	1,000

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Source : Auteurs

Tableau n° 4. Extrait de fichier des variables saisies sur SPSS

Nom	Type	Largeur	Décimales	Libellés	Valeurs	Manquants	Colonnes	Align	Mesure	Rôle
Fact	Numérique	30	0	Facteurs	Aucune	Aucune	7	Droite	Nominal	Entrée
ClimatSocial	Numérique	12	0	Climat Social	{1, Médiocre}...	Aucune	9	Droite	Ordinal	Entrée
Langue	Numérique	12	0	Langue	{1, Médiocre}...	Aucune	7	Droite	Ordinal	Entrée
Géographie	Numérique	12	0	Géographie	{1, Médiocre}...	Aucune	8	Droite	Ordinal	Entrée
Aid.Inv	Numérique	12	0	Aides à l'investissement	{1, Médiocre}...	Aucune	6	Droite	Ordinal	Entrée
InfrasturLogisq	Numérique	12	0	Infrastructures et logistique	{1, Médiocre}...	Aucune	12	Droite	Ordinal	Entrée
GestionZF	Numérique	12	0	Gestion de la zone d'accélération industrielle	{1, Médiocre}...	Aucune	8	Droite	Ordinal	Entrée
SuiviencadrPP	Numérique	12	0	Suivi et Encadrement des pouvoirs publics	{1, Médiocre}...	Aucune	12	Droite	Ordinal	Entrée
Serv.Fin	Numérique	12	0	Services financiers et bancaires	{1, Médiocre}...	Aucune	12	Droite	Ordinal	Entrée
Régl.Inv	Numérique	12	0	Réglementation des investissements	{1, Médiocre}...	Aucune	12	Droite	Ordinal	Entrée
Régl.Juriq	Numérique	12	0	Réglementation juridique	{1, Médiocre}...	Aucune	12	Droite	Ordinal	Entrée
Régl.Fiscl	Numérique	12	0	Réglementation fiscale	{1, Médiocre}...	Aucune	12	Droite	Ordinal	Entrée
Régl.Chang	Numérique	12	0	Réglementation des changes	{1, Médiocre}...	Aucune	12	Droite	Ordinal	Entrée
Dipomainoeuvr	Numérique	18	0	Disponibilité de la main d'œuvre	{1, Médiocre}...	Aucune	12	Droite	Ordinal	Entrée
Coutmainoeuv	Numérique	12	0	Coût de la main d'œuvre	{1, Médiocre}...	Aucune	12	Droite	Ordinal	Entrée
Qualifmainoeuv	Numérique	12	0	Qualification de la main d'œuvre	{1, Médiocre}...	Aucune	12	Droite	Ordinal	Entrée
PartenEsesMar	Numérique	12	0	Partenariat avec les entreprises marocaines	{1, Médiocre}...	Aucune	12	Droite	Ordinal	Entrée
ExportMar	Numérique	12	0	Exportations marocaines	{1, Médiocre}...	Aucune	12	Droite	Ordinal	Entrée
ImportMar	Numérique	12	0	Importations marocaines	{1, Médiocre}...	Aucune	12	Droite	Ordinal	Entrée

Source : Auteurs

Tableau n° 5. Extrait du Tableau disjonctif complet des données saisies sur SPSS

Fact	Climat Social	Lan gue	Géogra phie	Aid. Inv	Infrastur Logisq	Gestio nZF	Suivi encadrPP	Serv. Fin	Régl. Inv	Régl. Juriq	Régl. Fiscl	Régl. Chang	Dipomain oeuvr	Coutmain oeuv	Qualifmai noeuv	Parten EsesMar	Export Mar	Import Mar
1	5	4	5	5	5	4	4	3	4	4	4	4	5	4	4	4	1	4
2	4	4	5	3	4	4	3	5	4	4	4	5	5	2	5	2	4	3
3	4	4	5	4	4	4	4	3	4	4	4	4	4	4	4	3	2	4
4	4	4	5	3	4	4	3	5	4	4	4	5	5	2	5	2	4	3
5	4	3	4	4	4	3	2	4	3	3	4	4	2	3	3	2	2	4
6	4	4	3	4	5	4	5	3	4	3	4	3	5	4	2	4	5	5
7	5	4	4	4	4	4	5	4	4	4	4	5	5	5	5	4	4	4
8	4	4	4	4	2	3	3	2	4	4	4	4	4	3	3	4	3	4
9	4	3	5	4	4	4	4	3	4	3	4	4	3	2	2	3	1	3
10	5	5	5	4	5	5	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
11	5	4	5	3	3	3	3	2	4	3	3	4	3	4	3	5	1	3
12	5	3	4	4	5	3	2	3	5	4	4	3	3	2	2	4	2	2
13	4	3	4	4	4	4	3	3	4	3	5	2	4	5	3	2	3	3
14	4	4	5	3	4	3	4	2	5	3	5	3	3	4	2	2	1	1
15	5	3	5	3	5	3	5	3	4	3	5	2	5	4	3	2	3	3
16	5	3	5	4	4	4	4	2	5	2	4	4	5	3	4	3	2	3
17	5	4	4	3	3	4	3	4	4	2	2	1	4	3	4	1	3	1
18	5	3	5	3	4	4	3	2	3	3	4	2	5	4	2	4	2	3
19	4	4	5	3	5	5	1	3	4	2	5	3	5	5	3	2	2	4
20	5	3	5	3	5	3	2	2	3	3	5	5	4	3	2	4	1	2
21	4	3	4	4	3	4	3	3	5	2	4	2	5	4	5	2	2	4
22	5	4	5	3	4	3	4	1	4	4	4	2	4	4	2	1	2	3
23	5	2	5	4	4	5	5	4	4	2	4	3	5	3	4	1	4	2
24	5	3	3	4	3	2	3	3	3	3	3	4	5	5	4	4	3	1
25	5	4	4	4	3	3	3	4	3	3	1	3	4	4	1	4	1	2
26	4	4	5	4	2	4	5	3	5	2	4	5	2	4	4	2	2	1
27	4	5	5	5	5	2	2	3	2	1	5	5	4	5	5	4	1	3
28	5	5	5	4	5	5	2	1	4	1	5	5	5	1	4	3	2	2
29	4	4	4	2	3	1	3	4	2	3	2	4	3	3	2	4	4	2
30	4	3	5	3	4	1	4	2	5	3	3	5	5	4	3	5	3	1
31	5	4	5	5	5	3	3	3	2	1	3	4	5	2	3	2	2	2
32	5	3	5	3	4	3	2	2	3	2	5	3	4	5	4	1	1	3
33	5	5	4	2	5	2	3	1	4	1	4	3	5	2	4	1	2	2

Tableau 6. Récapitulatif de l'observation

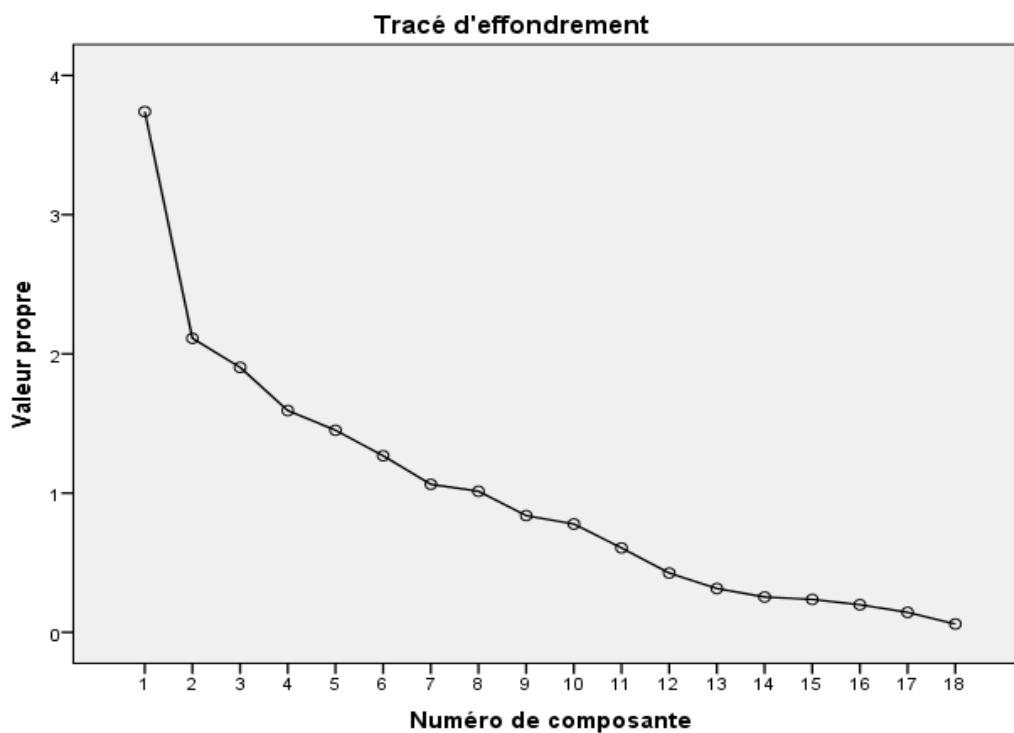
Observations	Valide		Manquant		Total	
	N	Pourcentage	N	Pourcentage	N	Pourcentage
Satisfaction ^a	33	100,0%	0	0,0%	33	100,0%
a. Groupe						

Source : Auteurs

Tableau 7. Satisfaction fréquences

	Réponses	N	%	% d'observations
Satisfaction des opérateurs en ZF ^a	Médiocre	10	1,7%	30,3%
	Faible	60	10,1%	181,8%
	Moyen	156	26,3%	472,7%
	Bien	241	40,6%	730,3%
	Excellent	127	21,4%	384,8%
Total		594	100,0%	1800,0%

Source : Auteurs



Source : Auteurs